



PATRIMOINE

La passerelle du parc de Belle Isle est achevée

Une bonne nouvelle pour les visiteurs du château Laurens. Les travaux de rénovation de la passerelle qui enjambe le canal (photo M. Desnos) sont en effet terminés. Plus besoin désormais de faire le tour par l'écluse ronde.

RENDEZ-VOUS

Deux vide-greniers ce dimanche à Agde

Le premier aura lieu à Rochelongue dimanche 7 avril, de 7 h 30 à 14 h et sera suivi d'un thé dansant à 14 h 30. Le second, proposé par la Calandreta, aura lieu de 8 h à 18 h, à l'espace Carayon.



CAP D'AGDE

Les parkings payants à partir du 13 avril

C'est désormais officiel : la mise en paiement des parkings du Centre Port du Cap d'Agde interviendra à partir du samedi 13 avril, avec toujours la première heure de stationnement gratuite.

LES BONS PLANS DU JOUR

● MARCHÉS

Avec le mois d'avril, voici le retour du marché quotidien alimentaire et vestimentaire au Grau d'Agde, sur la place des Mûriers. Sur la rambla du Soleil, au Cap d'Agde, marché alimentaire et vestimentaire à partir de 8 h.

● TERROIR

L'oursinade ouvre ses portes à 10 h sur l'esplanade Pierre-Racine. Au programme, de nombreux stands qui feront déguster produits et vins du territoire, avec en vedette les fameux oursins.

● NATURE

À l'aide de longues vues et de jumelles mises à votre disposition, profitez de 9 h à midi d'une visite guidée au bord de l'étang du Bagnas pour en apprendre davantage sur les oiseaux qui viennent s'y reposer. Contact : 04 67 01 60 23. 60 ; 3 € pour les 6-17 ans ; gratuit pour les - 6 ans.

● TAMARISSIÈRE

Chaque samedi, l'association Agde-Histoire 39-45 propose à 10 h une visite du bunker infirmerie 638 de la Tamarissière et du poste de commandement 610, construits par les occupants allemands en 1942. Gratuit. Réservation au 06 22 60 51 83.

● CHÂTEAU LAURENS

Exemple remarquable de l'architecture eclectique de la fin du XIXe siècle, classé aux Monuments historiques depuis 1996, le château Laurens a vu le jour en 1898 grâce à l'imagination débordante de son propriétaire, Emmanuel Laurens. Personnage anticonformiste, épris de modernisme, il a érigé son palais idéal en s'inspirant des mouvements artistiques émergents, des innovations techniques et des influences

orientalistes, témoignages de ses nombreux voyages.

Visites guidées de 10 h à 18 h, sur réservation au 09 71 00 53 00 ou info.chateaulaurens@ville-agde.fr ; Tarifs : de 9 à 25 €, selon la formule choisie.

● EXPOSITION

"Entrelac végétal, fibres merveilleuses" : c'est l'intitulé de l'exposition de l'artiste Aidée Bernard qui, depuis une vingtaine d'années, rend un hommage aux végétaux au travers de ses créations en papier. Une exposition visible à l'espace Molière jusqu'au samedi 4 mai, du mardi au samedi, de 10 h à midi et de 14 h à 18 h.

● EXPOSITION (2)

L'office de tourisme du cœur de ville, place de la Belle Agathoise, propose une exposition sur le Bois de Riquet, un site archéologique découvert à Lézignan-la-Cèbe en 2008, dans une carrière de basalte, et qui renferme des vestiges vieux d'un million d'années. Elle est visible gratuitement jusqu'au 29 juin, du lundi au samedi, de 9 h à midi et de 14 h à 18 h.

● PÉTANQUE

Au boulo-drome de la Clape, la Boule du Cap organise une rencontre amicale en doublettes à 14 h 30 (2 €). Au boulo-drome de la Clape, la Boule du Cap organise une rencontre amicale en doublettes à 14 h 30 (2 €).

● ENVIRONNEMENT

En famille ou entre amis, le circuit de découverte environnemental "Captain Game" vous fera découvrir le Cap-d'Agde autrement avec ses deux parcours ludiques de trois kilomètres. Retrouvez les douze bornes réparties autour du port du Cap-d'Agde et poincez vos réponses. Gratuit. Informations auprès de la capitainerie au 04 67 26 00 20.

À 25 km en mer, ces éoliennes de 300 m de hauteur qui inquiètent

ÉNERGIE

Les projets de l'État en la matière inquiètent la municipalité, qui a fait voter une motion.

Olivier Raynaud
oraynaud@midilibre.com

C'est dans le cadre du débat sur la mer, lancé en novembre par la Commission nationale du débat public (CNBP) et qui s'achève le 26 avril, qu'une réunion publique était organisée la semaine dernière au moulin des Évêques. Le sujet ? L'installation en Méditerranée de 300 éoliennes à l'horizon 2050.

En 2010, Gilles D'Ettore s'était déjà mobilisé

On se souvient qu'en 2010, déjà, Gilles D'Ettore, maire d'Agde et député UMP à l'époque, avait bataillé contre l'implantation de 120 éoliennes au large d'une zone comprise entre Narbonne et Sète, à 10 km des côtes. Près d'une quinzaine d'années plus tard, nous y revoilà ! L'État a en effet élaboré un scénario en quatre temps d'ici 2050. Des fermes pilotes doivent voir le jour : deux fois trois éoliennes au large de Port-La Nouvelle-Gruissan (projet Eol-Med) et Port-Barcarès-Leucate



Comme ici à Saint-Nazaire, des champs éoliens vont s'implanter dans le golfe du Lion.

YANICK PHILIPPONNAT

(projet EFGL). Ensuite, un parc commercial au large de la côte narbonnaise et d'Agde (AO6), d'une puissance de 250 MW, à l'horizon 2031, pour 10 à 15 éoliennes selon la technologie à venir et 450 000 habitants alimentés. Un champ qui sera triplé en 2035, avec vingt à trente géants d'acier de plus. Ce parc commercial sera implanté à 25 km du Cap-d'Agde. Ce qui peut paraître suffisant de prime abord, sauf que ces éoliennes atteindront près de 300 m de hauteur en bout de pale ! Jeudi soir, en conseil mu-

nicipal, le 1^{er} adjoint Sébastien Frey a fait ajouter en dernière minute une question à l'ordre du jour afin de formuler une opposition ferme à ce projet, image à l'appui, avec une vue depuis la Grande Conque sur ces éoliennes en mer. Une simulation éloquente. « Il est incontestable que l'impact paysager sera préjudiciable », est-il annoncé dans cette motion. De plus, « les études ne semblent pas garantir qu'il n'y aura pas d'impact sur la préservation de la biodiversité marine et les couloirs de migration. » L'ar-

gument des recettes fiscales ne tient pas non plus, les éoliennes étant situées hors des eaux territoriales agathoises. Sans compter, selon la municipalité, que ces fermes éoliennes « gênent l'accès à de larges surfaces, au détriment de la pêche et de la plaisance. » Enfin, l'argument touristique. Majeur. Ce projet présente pour la Ville « un risque avéré et durable d'altération de l'attractivité du territoire, dont l'économie est fortement dépendante de l'attractivité touristique. » Et c'est bien là toute l'inquiétude.

AGENDA

MIDI LIBRE

Rédaction : 6, avenue du Grand-Large, 34 300 Agde. redac.agde@midilibre.com oraynaud@midilibre.com
Abonnement, portage et service relations lecteurs : 04 30 00 30 34.
L'Agence by Midi Média (publicité) : 04 67 80 79 80.
Petites annonces : 04 3000 7000. carnet.midilibre.fr
Avis de décès : 04 3000 8000.

URGENCES

Police : 17 ou 04 67 01 02 00.
Police municipale : 04 67 94 62 20.
Centre superviseur urbain (CSU), numéro vert : 0 800 037 000 ou 04 67 00 80 40.
Gendarmerie : 04 67 21 10 29.
Pompiers : ZI des Sept-Fonts, 18 ou 04 67 01 07 50.
Maison médicale : Samedi, de midi à minuit ; dimanche, de 8 h à minuit.

À VOTRE SERVICE

Mairie d'Agde : 04 67 94 60 00.
Numéro vert "Vie quotidienne" : 0 800 009 034
Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée : 04 99 47 48 49.
Office de tourisme Cap-d'Agde-Méditerranée : 04 67 01 04 04.
Office de tourisme du Grau d'Agde : 04 67 94 34 41.
Sodéal (société gestionnaire des ports d'Agde) : 04 67 94 41 83.

CINÉMA LE TRAVELLING

www.cineagde.com
Godzilla X Kong, le nouvel empire : 13 h 30, 16 h, 21 h (VOST).
Ducobu passe au vert : 13 h 30, 16 h.
Pas de vagues : 13 h 30, 18 h 20.
Et plus si affinités : 16 h, 21 h.
Kung-Fu Panda 4 : 13 h 30, 16 h, 21 h.
La promesse verte : 18 h 20, 21 h.
Karoké : 18 h 20.
Hors saison : 18 h 20.

LACTU EN IMAGE

De l'aviron pour les écoliers

SPORT Le club de l'Aviron agathois s'est déplacé dernièrement à l'école primaire du Littoral pour participer au grand défi "Vivez Bougez". Un dispositif qui encourage les enfants à adopter de bonnes habitudes de vie, en pratiquant notamment une activité physique quotidienne. Ainsi près d'une centaine d'élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 a pu évoluer sur des ergomètres, machines d'entraînement permettant de reproduire le geste de l'aviron. Alternant des exercices sur rameurs et des jeux de ballon sur une durée de quinze minutes, les enfants ont validé des "cubes énergie" enregistrés par leur école. Si les conditions de navigation sur l'Hérault n'ont pas permis aux enfants de prolonger leur activité sur l'eau, ils pourront revenir plus tard au club, en famille, pour découvrir les joies de la rame.

PHOTO AVIRON ACATHOIS

